

**CLUB DE TENNIS DE TABLE DE CORTAILLOD ET PESEUX**

22, Vy D'etra

2000 Neuchâtel

Tél. : 032/544 32 88

Neuchâtel, le 16 janvier 2009

**Le CTT Cortaillod et Le CTT Peseux ont le plaisir de vous convier aux****Championnats Romands Individuels 2009**[www.cttpeseux.ch/romands](http://www.cttpeseux.ch/romands)

<b>Dates</b>	<b>Samedi 4 et dimanche 5 avril 2009</b>	
<b>Lieu</b>	<b>Halle des Sport de Planeyse , Chemin de Chatenaya, 2013 Colombier (NE)</b>	
<b>Associations</b>	<b>AGTT, ANJTT, ATTT, AVVF</b>	
<b>Séries prévues</b>	<b>Samedi 4 avril 2009</b>	<b>Dimanche 5 avril 2009</b>
	<b><i>Ouverture de la salle 8 h 30</i></b>	<b><i>Ouverture de la salle 8 h 30</i></b>
	Double mixtes	Double Messieurs E
	Double Messieurs C	Double Messieurs D
	Double Messieurs A/B	Simple U13
	Double Dames	Simple U15
	Simple Dames A/B	Simple U18
	Simple Messieurs A	Simple O50/060
	Simple Messieurs B	Simple O40
	Simple Messieurs C	Simple Dames D
	(ouvert aux joueurs classés de D3 à C10)	Simple Messieurs D
	Simple Dames C	Simple Messieurs E
		(ouvert aux joueurs classés D1 et D2)
<b>Challenge</b>	un challenge inter-clubs récompensant le club ayant les meilleurs résultats et (tient compte aussi du nombre de participants)	
<b>Système de jeu</b>	Toutes les séries se disputeront par élimination directe en trois sets gagnants à l'exception de la série Messieurs A.(4 sets gagnants)	
<b>Juges-arbitres</b>	Patrick Brisset, 116 chemin des Rasses, 1255 Veyrier	
<b>Tables/ Balles</b>	20 tables / Balles oranges Tibhar***	
<b>Finances d'inscriptions</b>	Série simple Messieurs A	Frs 10.-
	Pour toutes les autres séries de simple	Frs 8.-
	Doubles, par joueur/joueuse et par série	Frs 7.-
	U18, U15, U13, pour toutes les séries	Frs 5.-
	Carte de tournoi STT, pour les 2 jours	Frs 3.50
	Achat du dossard	Frs 2.-

La facture concernant les finances d'inscriptions sera adressée aux clubs et devra être réglée avant le début de la manifestation à l'aide du bulletin de versement qui vous sera remis. Pour faciliter le contrôle de paiement, veuillez apporter le récépissé au tournoi et le présenter à notre caissier.

**Inscription** Sur la formule jointe, ou sur le site [www.cttpeseux.ch/romands/](http://www.cttpeseux.ch/romands/) jusqu'au 13 février 2009 (le cachet de la poste faisant foi), par courrier A, à Patrick Brisset, 116 chemin des Rasses, 1255 Veyrier,

Téléphone 022.890.06.51, courriel : [pa\\_brisset@bluewin.ch](mailto:pa_brisset@bluewin.ch).

Pour les paires de doubles, indiquer simplement le numéro du/de la partenaire dans la colonne correspondante. Les partenaires d'un autre club doivent figurer sur la liste, dans la partie réservée aux partenaires hors club. Un/e joueur/euse peut s'inscrire « libre » en mettant un « 0 » dans la colonne réservée au numéro du/de la partenaire.

Les inscriptions ou changements envoyés par SMS ne seront pas pris en compte.

- Prix** Les quatre premiers/ières de chaque série de simple et paires de doubles recevront une médaille.
- Tirage au sort** Samedi 28 février 2009 à 10h00 au local du CTT Veyrier, 92 chemin des Rasses
- Horaire** Sera envoyé aux clubs qui ont inscrits des joueurs dans la semaine du lundi 10 mars 2008 accompagné du programme qui sera également publié sur le site web [www.cttpeseux.ch/romands](http://www.cttpeseux.ch/romands).
- Dispositions** Dans toutes les catégories d'âge, les dames et les messieurs sont regroupés. A cette exception près, les dames ne peuvent pas jouer dans les séries messieurs. Un/e joueur/euse peut s'inscrire dans la catégorie de simple correspondant à son classement et dans la série de simple directement supérieure (par exemple D et C), ainsi que dans sa catégorie d'âge. A part en doubles mixte, un/e joueur/euse ne peut s'inscrire que dans une seule série de double par jour. Les séries comportant moins de six inscriptions seront supprimées. L'organisateur informera les clubs ayant des joueurs/euses concernés/es par une telle suppression lors de l'envoi de l'horaire. Dans la mesure du possible, les personnes concernées par une telle suppression seront incorporées dans la catégorie supérieure. Les joueurs/euses devront être présents/es au plus tard 20 minutes avant l'heure prévue pour le début des séries auxquelles ils/elles participent. La tenue doit être conforme à l'art. 3.2.3 du RS STT (page 201 de l'annuaire). On ne peut pénétrer dans la salle qu'avec des chaussures de sport indoor, les semelles noires sont interdites.
- Absence excusée** Par téléphone à Patrick Brisset, au plus tard le vendredi 3 avril 2009 au plus tard avant 20 h.00 (téléphones : 022.890.06.51 ou 078.860.19.09)
- Forfait** Toute absence non excusée sera sanctionnée d'une amende selon l'article 12.2.3 du Règlement Financier STT (frais d'inscription + Fr. 20,-).
- Collage** Voir les prescriptions entrées en vigueur sur le territoire suisse le 1<sup>er</sup> janvier 2008.
- Logement** Pour le logement, planeys propose un logement sous la forme d'un abri PC Veuillez pour cela utiliser le formulaire ci-joint. Le prix est de 23.50 pour la nuit du samedi/adulte et de 15.- par enfant. Le petit déjeuner est sera de 8.-.
- Dossard** Chaque participant/e recevra un dossard qu'il devra porter visiblement dans le dos tout au long de la compétition. Ce dossard restera sa propriété.
- Bar** Petite restauration ; boissons chaudes et froides.  
Samedi midi, samedi soir et dimanche midi : nous vous proposerons un plat du Jour. Veuillez utiliser le formulaire et le faire parvenir à l'adresse mentionnée

**Nous nous réjouissons de votre présence lors de cette compétition, nous vous présentons, Chers amis pongistes, nos salutations amicales et sportives.**

Pour le CTT La Côte Peseux et Le CTT Cortaillod- Le Comité